



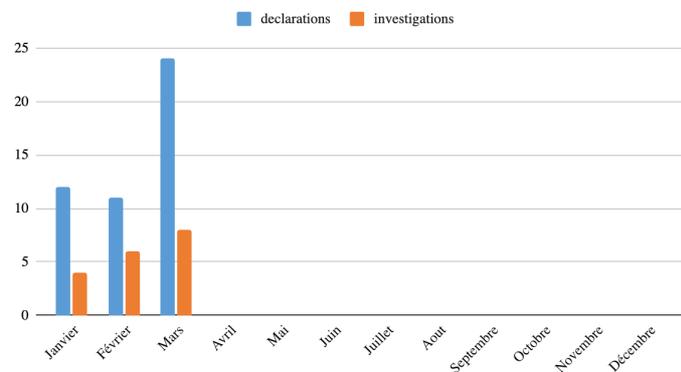
BULLETIN TRIMESTRIEL AVRIL 2024



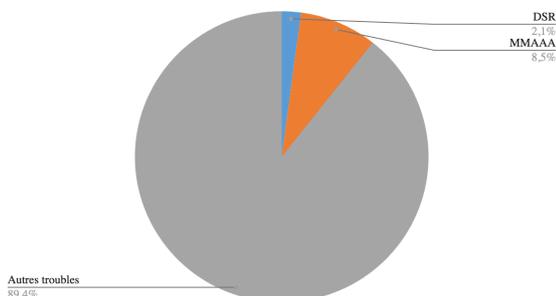
BILAN DU PREMIER TRIMESTRE 2024

Depuis janvier 2024, 47 déclarations ont été faites à l'OMAA et 18 investigations ont été réalisées. De nombreuses déclarations de mortalités hivernales dès le mois de janvier ont été répertoriées.

declarations et investigations / mois



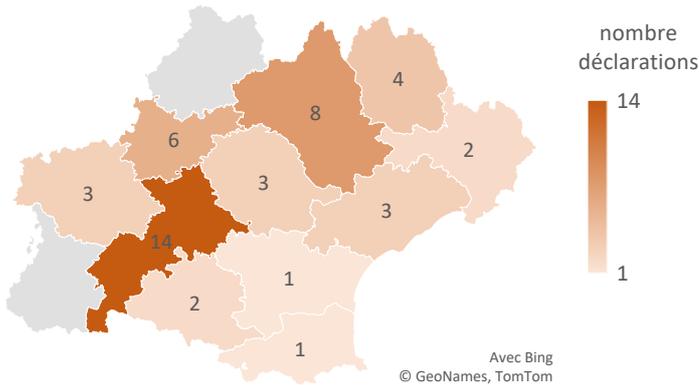
Répartitions des déclarations 2024



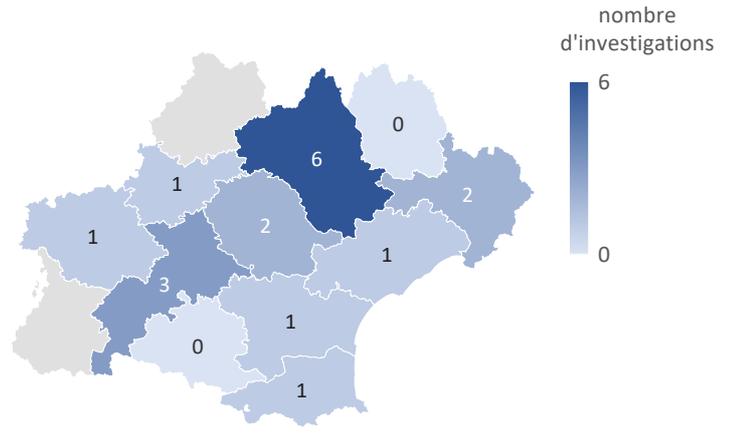
Avec l'arrivée des beaux jours, les premières miellées sont en cours (colza, fruitiers) avec 4, déclarations de MMAAA, une déclaration de DS1 et 89,4% les déclarations classées en « autres troubles »

La répartition des déclarations et investigations en Occitanie par département vous est détaillées dans les cartes ci jointes

Nombre de déclaration en fonction des départements depuis le 01/01/2024



nombre d'investigation



Nombre de déclarations à l'OMAA en 2024 en Occitanie

Répartition des investigations selon les départements

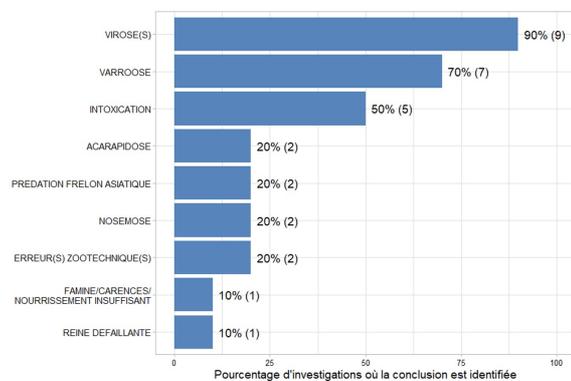


Figure : Conclusions de l'investigateur (n=31) sur 10 troubles orientés 'Autres troubles', constatés en Occitanie en 2024 (NB : 1 trouble correspond à 1 investigation ; 1 trouble peut être associé à plusieurs hypothèses)

Il s'agit ici des conclusions en fin d'investigation « Autres troubles ». Sur 10 investigations, 31 conclusions ressortent car pour une même investigation, plusieurs conclusions peuvent être formulées. Pour 1 investigation troubles, une seule conclusion a été formulée ; pour 3 investigations, 2 conclusions ont été formulées ; pour 2 investigations, 3 conclusions ont été formulées ; pour 3 investigations, 4 conclusions ont été formulées ; pour 1 investigation, 6 conclusions ont été formulées.

Une déclaration DS1 : restons vigilants...

Comment reconnaître *Tropilaelaps* ?



Vue ventrale et dorsale. Crédit : Fera

Il convient de bien observer ses caractéristiques morphologiques :

- l'acarien possède 4 paires de pattes. La première paire disposée verticalement, ressemble à des antennes ;
- le corps forme une seule région et est de couleur rouge-brun ;
- sa taille : environ 1 mm x 0,5 mm ;
- le parasite est visible à l'œil nu.



Bravo à cette apicultrice qui a pu détecter des spécimens suspects ressemblant étrangement à ***Tropilaelaps***. L'ANSES n'a pas pu faire la diagnose sur photos, des spécimens ont été envoyés ce qui a permis d'éliminer cette hypothèse. Pour rappel, cet acarien qui ne peut s'alimenter que sur le couvain provoque des signes cliniques semblables à ceux du varroa. Il est présent actuellement **en Asie du Sud Est Inde et Iran et serait peut-être arrivé en Russie**. Restons vigilants...



La visite de printemps : une visite cruciale :

Avec l'augmentation des heures d'ensoleillement, les abeilles sortent de leur hibernation. Cette période représente un moment crucial pour les colonies et pour l'apiculteur avec des choix stratégiques pour la saison apicole qui s'annonce.

- C'est le moment **de contrôler les colonies, d'évaluer la santé, la force de la colonie, d'identifier des pathologies** du couvain et des abeilles adultes.

- **Évaluer la qualité de la reine** : Taux de ponte, présence d'œufs, qualité du couvain, anomalie morphologique de la reine et de la ponte : Une ponte anarchique avec plusieurs œufs/cellule par exemple peut être le signe d'une mauvaise fécondation, d'une reine jeune, d'une colonie bourdonneuse ou allant le devenir, d'un manque de place.

- **évaluer la quantité des réserves**. C'est une période critique, avec des périodes pluvieuses ou fraîches et des besoins très importants de la colonie (**avec environ 4Kg/mois consommés**). Il faudra peut-être aider un peu les colonies en fonction de votre climat et des calendriers de floraison. (candi, complément protéiné...).

- **évaluer la pression varroa dès à présent** (comptage sur langes ou pratiques de comptage des varroas phorétiques). Les colonies à risque pourront être divisées en essaim, et traitées à l'aide d'un traitement flash tandis que les autres pourront partir plus sereinement en production.

- **dès le mois d'avril vous pourrez commencer le piégeage des varroas dans le couvain de mâle** pour limiter votre pression varroa.

- C'est l'occasion également **de renouveler les cires**. La qualité des cires des alvéoles est vitale. Une cire vieille et noire du fait de l'accumulation de différentes substances comme la propolis et les déjections larvaires, peut être chargée également de résidus de **pesticides et d'acaricides anti-varroa, d'un grand nombre de spores et d'agents pathogènes**. Il est idéal de renouveler 20 à 30% des cires chaque année.



Dr Karine Saget



Source internet



Image Benjamin Saunier

Piégeage des fondatrices c'est le moment :

Périodes pour piéger : 2 mois au printemps

- Entre le 1er février et début mai ;
- Piégeage des reines fondatrices, pour éviter la construction de nids secondaires
- Débuter et arrêter le piégeage selon le climat et les températures. Avril est un bon mois pour le piégeage car la concurrence entre les fondatrices a déjà eu lieu pour partie et les fondatrices de frelons européens ne sont pas encore très actives, donc moins de risques de les piéger.



7 règles pour installer et gérer mon piège

1. Au soleil, avec des pièges nasses, équipés de cônes d'entrée, avec une séparation entre l'appât et la partie de captures (pièges référencés dans le cadre du plan national) ;
2. À côté d'une source de nourriture (fleurs printanières, arbres et arbustes mellifères en fleur...) ou d'une source d'eau, à proximité des anciens nids ou des ruchers impactés. Ne pas hésiter à déplacer le piège en fonction de la floraison ;
3. Entre 1,20 m à 1,50 m du sol environ (pour protéger les enfants et pouvoir surveiller le piège) ;
4. Orientation de la grille latérale Sud / Sud-Est ;
5. Légère inclinaison vers l'avant pour l'évacuation de l'eau ;
6. Placement de l'appât à l'intérieur du piège et renouvellement tous les 8-10 jours ;
7. Si vous devez vider le piège : le placer de préférence 1 heure au congélateur ou noyer le piège dans l'eau. Ne pas vider complètement le piège et laisser des frelons vivants dedans (phéromones)

Appâts sucrés à privilégier au printemps

- Cocktail sucré = 1/3 bière + 1/3 de vin rouge + 1/3 sirop de fruits rouges (ou sirop de nourrissage) et ajouter du jus de fonte de cires
- 2l eau + 1 kg sucre + 30g de levure de boulanger (fermentation pendant 3 jours), puis ½ l de vin rouge)
- jus de pomme.



FOCUS CAS CLINIQUE : gestion des mortalités hivernales



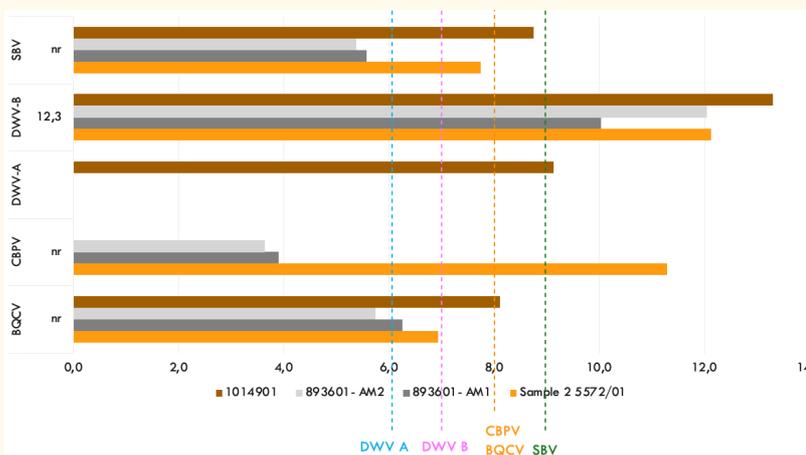
Nous avons eu plusieurs déclarations de mortalités hivernales. L'observation de ruches vides ou avec une petite grappe d'abeilles et beaucoup de réserves est assez typique du varroa, ce qui nous amène à estimer une forte pression de ce parasite en tant que facteur majeur de mortalité de ces colonies. Mais l'infestation varroa n'explique pas tout. Comment sont gérés ces cas ?

- Une évaluation de la pression varroa au rucher est systématiquement faite (Varroas phorétiques/100 ab, réalisée à l'alcool, au sucre glace ou au CO₂). Si un traitement de rattrapage a été effectué en décembre avec des médicaments à base d'acide oxalique hors couvain, le résultat de cette évaluation sera probablement correct au moment du comptage.

- Une évaluation des varroas sur abeilles ou sur couvain est demandée en complément au laboratoire

- Une évaluation de la résistance du varroa à la molécule utilisée (amitrazé ou tau fluvalinate) peut également être effectuée. Des comptages avant et après traitements sont importants pour pouvoir faire des dossiers de pharmacovigilances pertinents.

- Une analyse toxique peut être réalisée (les différentes analyses : miel, cire et pollen n'ont rien montré de significatif).



Répartition et quantification des virus

Si l'apiculteur est éligible aux analyses, des prélèvements seront effectués selon la démarche syndromique. Des recherches et quantification virales seront effectuées.

Sur le diagramme ci-contre vous retrouvez les résultats des prélèvements et recherche de virus réalisés dans le cadre des mortalités hivernales. La plupart des échantillons ont montrés des charges virales importantes au-delà des seuils pouvant expliquer une expression clinique. (Surtout en DWV B). La présence de plusieurs virus peut accentuer l'effet pathogène.

Informations et formations

N'oubliez pas les prochains rendez-vous du sanitaire **apicole en Occitanie** : prochaine date le vendredi 26 avril **concernera *Aethina tumida*, le petit coléoptère des ruches.**

Lien vers le programme:

<https://www.frgds-occitanie.fr/APICULTURE>

Vous pouvez vous inscrire sur ce lien :

[Inscription-aux-rendez-vous-du-sanitaire-apicole-en-occitanie](https://www.frgds-occitanie.fr/APICULTURE)

Replay du webinaire : plan national de lutte contre le frelon asiatique
<https://drive.google.com/drive/folders/17JGW-jTDCH0YWAlxhEKzW3Qk-eyDxPqw?usp=sharing>



Les rendez-vous du sanitaire apicole en Occitanie 2024 en 4 visioconférences

La section apicole de Fédération régionale des groupements de défense sanitaire (FRGDS) d'Occitanie, la section apicole du Groupement technique vétérinaire (GTV) d'Occitanie ainsi que l'Association pour le développement de l'apiculture (ADA) Occitanie vous invitent à ces rendez-vous sanitaires apicoles en visioconférences, fruits d'un travail mutualisé entre ces 3 partenaires.

Nous vous proposons 4 rendez-vous d'une heure et demie chacun comprenant 1 heure de présentation suivie de 30 minutes de questions-réponses.

- Vend 26 avril 2024 8h30-10h00** **Aethina tumida : De sa détection au « vivre avec »**
Intervenants : Rachel Abbas, vétérinaire et témoignage de Baptiste Prevost, apiculteur
La découverte du ravageur Aethina tumida (le petit coléoptère des ruches) sur l'île de La Réunion le 5 juillet 2022 signe la première détection de ce ravageur sur le territoire français. En tant que danger sanitaire réglementé par l'État, une stratégie d'éradication et de surveillance des colonies d'abeilles a immédiatement été mise en place. En 2023, cette stratégie évolue, notamment sous la pression de la filière apicole mobilisée contre la destruction des colonies d'abeilles. Dorénavant, la seule réglementation qui s'applique sur le territoire réunionnais est celle imposée par l'Europe, et la gestion du ravageur revient à la filière apicole suivant un plan de gestion soumis à l'ANSES. Par ailleurs, Baptiste Prevost nous livrera son retour d'expérience australienne sur le travail de l'apiculteur confronté au petit coléoptère des ruches.
- Vend 24 mai 2024 8h30-10h00** **Lutte contre varroa : Constats et perspectives dans un contexte de contraintes toujours plus importantes pour l'abeille domestique.**
Intervenant : Dr vétérinaire Sébastien Hoffman
Il est important de prendre du recul après 40 ans de lutte contre le varroa pour comprendre l'avenir de l'apiculture. L'augmentation des résistances de varroa aux acaricides, la diminution de la biodiversité, les changements climatiques qui se font déjà ressentir sont autant de paramètres à prendre en compte. Quelles stratégies de lutte pour demain ? Cette présentation doit permettre de mieux comprendre et d'anticiper les nombreux changements auxquels l'abeille et l'apiculteur doivent s'adapter.
- Vend 28 Juin 2024 8h30-10h00** **Des colonies fortes pour passer l'hiver en toute tranquillité**
Intervenant : Bruno Bondia professionnel en apiculture biologique
Sur la période d'août à octobre, certains apiculteurs sont inquiets pour leurs colonies : plus de couvain, très peu de réserves. Sur cette période critique pour la fabrication des abeilles d'hiver et de leurs nourrices, nous essaierons de répondre à plusieurs questions : Qu'en est-il de la dynamique des populations d'abeilles à cette époque de l'année ? quelles sont les causes de ce constat alarmant ? Comment remonter la pente dans les quelques mois qui précèdent l'hiver ? Que faire quand les niveaux de varroas sont encore trop élevés avant l'hiver ?
- Vend 4 octobre 2024 8h30-10h00** **Traitements hivernaux contre Varroa**
Intervenants : Dr vétérinaire Karine Saget et témoignages d'apiculteurs
Concernant Varroa, la saison apicole doit démarrer avec un taux de varroa proche du zéro. Si le traitement de fin d'été permet d'éliminer la majeure partie des varroas pour bien passer l'hiver, le traitement d'hiver permet d'éliminer la quasi-totalité des parasites restants pour passer la saison suivante. Il est donc important de contrôler son niveau d'infestation à l'automne pour avoir les repères nécessaires pour choisir la meilleure stratégie nous assurant un traitement hivernal efficace. Nous aborderons les techniques et les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour cela et nous présenterons aussi des retours d'expérience des premiers essais d'utilisation de sublimateurs autonomes avec les médicaments à base d'acide oxalique.

Inscriptions sur le lien : [Inscription-aux-rendez-vous-du-sanitaire-apicole-en-occitanie](https://www.frgds-occitanie.fr/APICULTURE)
Pour toutes questions : irene.demont.frgds-oc@reseaugds.com
Suite à votre inscription un lien vous sera transmis pour accéder aux visioconférences

Vous pouvez retrouver toutes les infos de l'OMAA Occitanie sur le site [des GTV Occitanie](https://www.gtv-occitanie.fr).

